



PROVINCE DE HAINAUT
ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

Commune de 7620 BRUNEAUT

11, rue Wibault Bouchart
7620 BRUNEAUT

Agent traitant : Nathalie Bauduin – 069.36.29.60 – nathalie.bauduin@commune-brunehaut.be

Note de synthèse

Direction générale

1. Informations diverses

Cultes

2. Compte annuel – Etablissement cultuel – Saint Sauve (Jollain-Merlin) – Exercice 2025

3. Compte annuel – Etablissement cultuel – Saint Aybert (Bléharies) – Exercice 2025

4. Compte annuel – Etablissement cultuel – Saint Martin (Hollain) – Exercice 2025

5. Compte annuel – Etablissement cultuel – Saint Martin (Rongy) – Exercice 2025

Le Collège communal propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2025 des Fabriques d'Eglises suivantes et qui présentent un résultat :

- Jollain-Merlin : + 893,31 € (Avis favorable du Directeur financier)
- Bléharies : + 5.753,07 € (Avis favorable du Directeur financier)
- Hollain : + 11.598,41 € – Corrigé – (Avis favorable du Directeur financier)
- Rongy : + 4.699,21 € (Avis favorable du Directeur financier)

Comptabilité

6. Comptes communaux – 2025

Le Collège communal propose à l'assemblée d'arrêter les comptes 2025 comme suit :

Bilan	ACTIF	PASSIF
	45.964.687,47 €	45.964.687,47 €

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	11.712.918,57 €	11.667.558,18 €	-45.360,39 €
Résultat d'exploitation (1)	13.548.763,36 €	13.238.925,44 €	-309.837,92 €
Résultat exceptionnel (2)	858.733,03 €	616.878,62 €	-241.854,41 €
Résultat de l'exercice (1+2)	14.407.496,39 €	13.855.804,06 €	-551.692,33 €

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	12.710.900,06 €	5.584.396,33 €
Non Valeurs (2)	27.546,58 €	0,00 €

Engagements (3)	12.124.909,98 €	5.239.233,92 €
Imputations (4)	12.071.657,35 €	2.240.233,92 €
Résultat budgétaire (1-2-3)	558.443,50 €	345.366,96 €
Résultat comptable (1 - 2 - 4)	611.696,13 €	3.344.162,41 €

7. Désaffectation du boni extraordinaire - Compte 2025

Le Collège communal propose à l'assemblée :

Les voies et moyens suivants pour un total de 20.168,26 € sont désaffectés et versés dans le fonds de réserves extraordinaires :

N° de projet	Intitulé	Article
20230021	PIMACI voie lente rue de Péronnes	060/95551:20230021.2026
20210009	Entretien extra. de la voirie 2021 (petite vicinalité)	060/95551:20210009.2026
20240004	Divers travaux de voirie 2024	060/95551:20240004.2026
20220030	Projet biodiversité	060/95551:20220030.2026
20250005	Matériaux de voirie 2025	060/95551:20250005.2026
20220009	Budget participatif 2022	060/95551:20220009.2026
20230005	Entretien extraordinaire de la voirie (petite vicinalité)	060/95551:20230005.2026
20230032	Tri déchets out of home	060/95551:20230032.2026
20230035	Projet biodiversité 2023	060/95551:20230035.2026
20250017	Nettoyage chèneau église, entretien bâtiments culte	060/95551:20250017.2026
20250002	Marquage au sol et signalisation 2025	060/95551:20250002.2026
20230006	Maintenance en cours aux bâtiments scolaires 2023	060/95551:20230006.2026
20120020	Maison de village de Wez	060/95551:20120020.2026
20200026	Isolation sans abris	060/95551:20200026.2026
20230026	Aménagement bâtiments scolaires (primaire)	060/95551:20230026.2026
20240018	Remplacement banne solaire pour la crèche	060/95551:20240018.2026

Les voies et moyens précités seront réaffectés par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

8. Modification budgétaire n°1 - Exercice 2026

Le Collège communal propose à l'assemblée d'arrêter comme suite les modifications budgétaires n°1 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	12.673.934,22	946.864,01
Dépenses totales exercice proprement dit	12.575.064,62	1.075.947,87

Boni / Mali exercice proprement dit	98.869,60	-129.083,86
Recettes exercices antérieurs	587.793,56	804.212,13
Dépenses exercices antérieurs	74.206,02	114.647,55
Prélèvements en recettes	0,00	990.474,36
Prélèvements en dépenses	0,00	1.412.109,91
Recettes globales	13.261.727,78	2.741.550,50
Dépenses globales	12.649.270,64	2.741.550,50
Boni / Mali global	612.457,14	0,00

2. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées - Modification du budget alloué à la Fabrique de l'Eglise de Saint Brice à Wez Velvain

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
Dotatation à la FE de Saint Brice à Wez Velvain	7.064,73 €	28-05-2026

Direction générale

9. C.P.A.S. de Brunehaut - Compte 2025

Le Collège communal propose à l'assemblée d'approuver le compte 2025 du C.P.A.S. comme suit :

Article 1^{er} : d'approuver le compte 2025 du C.P.A.S. comme suit :

	+/-	Service ordinaire	Service extraordinaire
1. Droits constatés		3.018.164,99	14.980,93
Non-valeurs et irrécouvrables	=	0,00	0,00
Droits constatés nets	=	3.018.164,99	14.980,83
Engagements	-	2.934.796,36	59.414,05
Résultat budgétaire	=		
Positif:		83.368,63	
Négatif:			44.433,12
2. Engagements		2.934.796,36	59.414,05
Imputations comptables	-	2.911.099,36	10.844,20
Engagements à reporter	=	23.697,00	48.569,85
3. Droits constatés nets		3.018.164,99	14.980,93
Imputations	-	2.911.099,36	10.844,20
Résultat comptable	=		
Positif:		107.065,63	
Négatif:			4.136,73

Comptabilité

10. Régie communale autonome de Brunehaut - Rapport d'activités, bilan et comptes 2025

Le Collège communal propose à l'assemblée :

- d'approuver le rapport d'activités 2025 ;
- d'arrêter comme suite les comptes :

Bilan 2025

Bilan	ACTIF	PASSIF
2025	3.621.734,55 €	3.621.734,55 €

Compte de résultat 2025

	31-12-2025
Produits d'exploitation	427.192,25 €
Charges d'exploitation	420.673,29 €
Résultat d'exploitation	6.518,96 €
Résultat financier	7.252,52 €
Impôts sur le résultat	- 2.040,62 €
Résultat de l'exercice	5.211,90 €
Bénéfice reporté ex. ant	2.650,58 €
Résultat à affecter	7.862,48 €
Bénéfice à reporter	3.171,77 €
Dividende Commune	4.690,71 €

Direction générale

11. Rapport de rémunération 2025

Le Collège communal propose à l'assemblée d'adopter le rapport de rémunération 2025.

Voirie

12. Occupation du domaine public en vue d'implanter une cabine électrique – AIEG

Le Collège communal propose à l'assemblée d'approuver la convention de concession domaniale conclue entre la commune de Brunehaut et l'AIEG, relative à l'occupation d'une parcelle du domaine public rue Sart Colin à Laplaigne, en vue de l'implantation d'une cabine électrique haute tension.

Direction générale

13. Assemblée générale d'Ideta - 18.06.2026

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale Ideta invite les autorités communales à l'AG ordinaire qui se déroulera le 18.06.2026 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Rapport d'activités 2025
2. Approbation des comptes annuels au 31.12.2025
3. Affectation du résultat

4. Rapport du Commissaire-Réviseur
5. Décharge au Commissaire-Réviseur
6. Décharge aux Administrateurs
7. Rapport de Rémunération du Conseil d'administration de l'Intercommunale Ideta (Art. L6421-1 du CDLD)
8. Rapport du Comité de rémunération de l'Intercommunale Ideta (Art. L1523-17§2)
9. Rapport spécifique sur les prises de participations CDLD 1512-5
10. Divers

14. Assemblée générale d'Ipalle - 25.06.2026

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale Ipalle invite les autorités communales à l'AG ordinaire qui se déroulera le 25.06.2026 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de responsabilité sociétale et environnementale « finances et durabilité » 2025.
2. Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2025 de la SC IPALLE :
 - 2.1 Présentation des comptes annuels par secteur d'activité, des comptes annuels de la SC IPALLE et de l'affectation du résultat
 - 2.2 Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale
 - 2.3 Rapport du commissaire (réviseur d'entreprises)
 - 2.4 Approbation des comptes annuels et de l'affectation du résultat
3. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2025 de la SC IPALLE :
 - 3.1 Présentation des comptes annuels consolidés de la SC IPALLE et de l'affectation du résultat
 - 3.2 Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale
 - 3.3 Rapport du commissaire (réviseur d'entreprises)
4. Décharge aux administrateurs.
5. Décharge au commissaire (réviseur d'entreprises) concernant les comptes annuels statutaires et consolidés.
6. Rapport de rémunération (art. 6421-1 du CDLD).
7. Autres documents requis par le CDLD.
8. Confirmation des rémunérations des président et vice-président ainsi que des jetons de présence au sein des instances.
9. Remplacement d'administrateur

15. iMio - Assemblée générale ordinaire - 02.06.2026

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale iMio invite les autorités communales à l'AG ordinaire qui se déroulera le 02.06.2026 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activités 2025.
2. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration.
3. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes.
4. Approbation des comptes annuels 2025 et adoption du bilan.
5. Décharge aux administrateurs.
6. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.
7. Notification - Délégations du Conseil d'administration.
8. Fixation des rémunérations et jetons de présence des administrateurs.

16. Assemblée générale ordinaire de l'IMSTAM - 23.06.2026

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale IMSTAM invite les autorités communales à l'AG ordinaire qui se déroulera le 23.06.2026 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'ASSEMBLEE GENERALE ordinaire du 16 décembre 2025
2. Approbation du PV de l'ASSEMBLEE GENERALE extraordinaire du 14 janvier 2026
3. Démission et nomination de membres du Conseil d'administration

4. Rapport de gestion et d'activités 2025 et Comptes de résultats 2025
5. Modification budgétaire 2026
6. Rapport du Réviseur
7. Rapports du Comité de Rémunération
8. Décharge aux administrateurs
9. Décharge au Réviseur
10. Affiliation de la Commune et du CPAS de Ellezelles – Modification de la répartition des sièges au Conseil d'administration – Sortie et nomination d'un membre au Conseil d'administration.

17. AIEG - Assemblée générale ordinaire - 10.06.2026

Par la convocation officielle reçue, l'intercommunale AIEG invite les autorités communales à l'AG ordinaire qui se déroulera le 10.06.2026 et ayant l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de rémunération (L 6421-1 5°) établi par le Conseil d'Administration en application de l'article L 6421-1, §2 du CDLD ;
2. Présentation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration (CSA 3:6) ;
par ... voix pour, ... voix contre et ... abstention(s)
3. Présentation des comptes annuels comprenant le bilan en ce compris l'affectation, le compte de résultats et les annexes au 31 décembre 2025 ;
4. Rapport du Commissaire sur les comptes annuels ;
5. Proposition d'affectation du résultat :
 - a. Répartition des dividendes – commentaires et projection de mise en paiement, sous réserve du test de liquidité (CSA 6:116) du 10 juin 2026 ;
6. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
7. Test de solvabilité (CSA 6:115) ;
8. Décharge à donner aux Administrateurs ;
9. Décharge à donner au Commissaire ;
10. Prise de connaissance et approbation du rapport spécial du Conseil d'Administration relatif à l'émission d'actions nouvelles et à l'annulation des parts B1A ;
11. Prise d'acte - Echange des réseaux de Gesves et de Namur ;
12. Annulation des parts B1A non converties en parts F3 – commentaires et projection de mise en paiement, sous réserve du test de liquidité (CSA 6:116) du 10 juin 2026 ;
13. Prélèvement sur les réserves disponibles pour la libération des parts F3, F4 et F5 ainsi que pour la prime d'émission y relative ;
14. Emission d'obligations – information.

Mobilité

18. Convention Réseau Points Noeuds pédestres – Approbation

Le Collège communal propose à l'assemblée :

- d'adhérer à la convention ci-jointe (sous réserve du remplacement de la mention "ORES" par "AIEG" à l'article 4.6 et d'accepter les modalités de développement et d'entretien du réseau tels que précisés dans ladite convention ;
- de désigner au sein de la Commune une personne de contact qui aura le rôle « d'agent-relais » pour le projet en la personne de : Monsieur Mickaël HAUDRECHY, conseiller en mobilité dont l'email est : mickael.haudrechy@commune-brunehaut.be et le numéro de téléphone :069.36.29.82 ;
- de signaler à l'opérateur tout changement dans les personnes désignées à l'article 2 de la présente délibération.

Aînés

19. Conseil Consultatif Communal des Aînés (C.C.C.A)- Prise d'acte d'une démission.

PRISE D'ACTE

Règlement général de police

20. RGP - Avis d'installation de caméras de surveillance fixes temporaires sur le site du festival So'Whappy 2026

Le Collège communal propose à l'assemblée de remettre un avis positif concernant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance fixes temporaires sur le site fermé du festival So W'Happy les 10, 11 et 12 juillet 2026.

Direction générale

21. Approbation des procès-verbaux séances des 13.04.2026 et 29.04.2026

Le Collège communal propose à l'assemblée d'approuver les procès-verbaux des séances des 13.04.2026 et 29.04.2026.

22. Questions et réponses d'actualité conformément au ROI

Huis clos

Enseignement

23. Ratification 1 : Désignation d'un membre du personnel enseignant - Institutrice maternelle 19/26èmes Les Pépinières et 5/26èmes La Pierre.

24. Enseignement : Demande de congé pour mission spéciale article 14 BIS - Prolongation.

La Directrice Générale,
Nathalie BAUDUIN

